

AVIS n° 2009/05-02
relatif à l'habilitation de l'Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var
ISITV
à délivrer des titres d'ingénieur diplômé

- Vu la demande présentée par l'**Institut des Sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var (ISITV)** dans le cadre du renouvellement de son habilitation,
- Vu le rapport établi par Sylvie CHEVALET (rapporteuse principale) et Carole DEUMIE, membres de la CTI, et Pierre DELLIS, expert, présenté lors de la séance plénière du 12 mai 2009

La Commission des titres d'ingénieur a adopté le présent avis

L'ISITV est une composante de l'Université du Sud Toulon-Var (article 33), créée en 1991.

Le nombre d'élèves-ingénieurs est de 313 et avec un flux annuel de diplômés de 92 étudiants et 17 apprentis (2008).

3 spécialités sont proposées sous le statut étudiant uniquement, Ingénierie marine, Télécommunications et Calcul scientifique (dont le recrutement est arrêté depuis 2007).

La spécialité Matériaux est proposée sous statut étudiant et statut apprenti.

Les 4 spécialités sont habilitées à délivrer le diplôme par la voie de la formation continue.

L'Ecole est actuellement en cours de regroupement avec le pôle de SUPMECA-Toulon. Le dossier du nouvel EPA est en cours de réalisation avec une reconfiguration totale pédagogique et administrative. Si le calendrier prévu est respecté, la rentrée 2009 sera la dernière dans le cadre actuel.

La mission a noté les points forts et les points faibles suivant :

Points forts :

- Implication et dynamisme de l'ensemble des personnels.
- Relations de grande qualité entre enseignants, personnels et élèves-ingénieurs.
- Ecole bien intégrée dans son environnement socioprofessionnel avec le soutien des collectivités et des entreprises locales
- Un triptyque entreprise-recherche-formation qui fonctionne bien, avec une bonne complémentarité entre les thèmes de recherche et les besoins des entreprises pour définir les programmes de recherche et de formation et leur évolution
- Un service relations industrielles et observatoire de l'emploi qui réalise un travail de grande qualité

Points faibles :

- Une certaine hétérogénéité entre les spécialités. Plus d'échanges permettraient de mettre en commun les bonnes pratiques des uns et des autres.
- Recrutement difficile pour les spécialités Matériaux et Télécommunications.

/...

En conséquence, la Commission des titres d'ingénieur émet un avis favorable au renouvellement pour une durée de six ans à compter de la rentrée 2009 de l'habilitation de l'Institut des sciences de l'Ingénieur de Toulon et du Var à délivrer les titres suivants :

- *Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'Université de Toulon*, spécialité Ingénierie Marine, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.
- *Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'Université de Toulon*, spécialité Télécommunication, en formation initiale sous statut d'étudiant et en formation continue.
- *Ingénieur diplômé de l'Institut des sciences de l'ingénieur de Toulon et du Var de l'Université de Toulon*, spécialité Matériaux, en formation initiale sous statut d'étudiant et d'apprenti et en formation continue.

La CTI recommande :

- de clarifier les termes VAE et VES et proposer une véritable procédure VAE
- de prévoir un positionnement du nouvel établissement, attractif pour les jeunes.
- .Les voies apprentissage et FC doivent être intégrées dans la réflexion globale sur les spécialités.

Le label européen pour les formations d'ingénieur, EUR - ACE Master, pourra être attribué aux diplômes d'ingénieur de l'ISITV dans toutes les spécialités, sur demande de l'établissement à la CTI.

Délibéré en séance plénière à Neuilly sur Seine, le 12 mai 2009

Le président



Bernard REMAUD